



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2025-552

PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2025

# Sommaire

**Agence régionale de santé Hauts-de-France /**

R32-2025-10-28-00001 - Avenant 3 GCS Gram signé (145 pages)

Page 3

**DÉCISION  
DOS-PAC-N°2025-308**

**PORTANT APPROBATION DE L' AVENANT N°3 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE  
DU « GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU GRAM – GROUPEMENT RÉGIONAL D'ACHATS MULTISEGMENTS »**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6112-2, L.6133-1 à L.6133-10, R.6112-4 et R.6133-1 à R.6133-30 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu l'ordonnance n°2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;

Vu le décret du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS des Hauts-de-France - M. Hugo Gilardi ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire (GCS) ;

Vu l'arrêté n° DH-2015-7 du directeur général de l'ARS Picardie du 3 février 2015 portant approbation de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « groupement régional d'achats de produits pharmaceutiques Picard (GRAPPP) » ;

Vu l'arrêté de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France du 10 janvier 2017 portant approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « groupement régional d'achats de produits pharmaceutiques Picard (GRAPPP) », celui-ci devenant le « groupement de coopération sanitaire Groupement Régional d'Achats Multi-Segments » (GRAM) ;

Vu l'avenant n°3 à la convention constitutive du « groupement de coopération sanitaire du GRAM » signé le 23 décembre 2024 par chacun des membres du groupement et transmis à l'ARS par courrier électronique reçu le 17 septembre 2025 ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – L'avenant n°3 à la convention constitutive du « groupement de coopération sanitaire du GRAM », figurant en annexe, est approuvé.

**Article 2** – Les modifications au sein des membres du groupement sont :

Retrait de l'EHPAD de Trélon, de l'Institut Médico-Professionnel Ribécourt-Dreslincourt et de la résidence du parc à Nesle  
Ajout de l'APAJH Nord

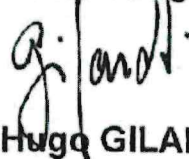
Les autres membres adhérents au groupement restent inchangés.

**Article 3** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 4** – Le directeur de l'offre de soins de l'ARS Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **28 OCT. 2025**

**Le Directeur général**



**Hugo GILARDI**

**AVENANT N° 3 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE  
du GCS Groupement Régional d'Achats Multi-Segments**

**ENTRE :**

**1. CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS – Etablissement support GHT Sud-Axonais**

**Etablissement public de santé**

46, avenue du Général de Gaulle

02 209 SOISSONS CEDEX

Représenté par son Directeur,

**2. CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAU THIERRY – Etablissement partie GHT Sud-Axonais**

**Etablissement public de santé**

ROUTE DE VERDILLY

BP 10179

02 405 CHATEAU THIERRY CEDEX

Représenté par son Directeur,

**3. CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN - Etablissement support GHT Aisne Nord Haute  
Somme**

**Etablissement public de santé**

1, avenue Michel de l'Hospital

02 320 SAINT QUENTIN CEDEX

Représenté par son Directeur,

**4. CENTRE HOSPITALIER – MAISON DE RETRAITE DE GUISE – Etablissement partie GHT Aisne  
Nord Haute Somme**

**Etablissement public de santé**

858, rue des Docteurs Devillers

02 120 GUISE

Représenté par son Directeur,

**5. CENTRE HOSPITALIER HIRSON – Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme**

**Etablissement public de santé**

40, rue de Loups

02 500 HIRSON

Représenté par son Directeur,

**6. CENTRE HOSPITALIER GENERAL La Fère – Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme**

**Etablissement public de santé**

2, avenue de Dupuis

02 800 LA FERRE

Représenté par son Directeur,

**7. CENTRE DE REEDUCATION ET READAPTATION DE SAINT-GOBAIN - Etablissement partie GHT  
Aisne Nord Haute Somme**

Route de Saint Nicolas

02 410 SAINT GOBAIN

Représenté par son Directeur,

**8. CENTRE HOSPITALIER DE LAON - Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme  
Etablissement public de santé**

Rue Marcelin Berthelot

02 000 LAON

Représenté par son Directeur,

**9. CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS - Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme  
Etablissement public de santé**

Place de la Liberté

02 140 VERVINS

Représenté par son Directeur,

**10. CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY - Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme  
Etablissement public de santé**

94, rue des Anciens combattants

AFN-TOM

02 303 CHAUNY CEDEX

Représenté par son Directeur,

**11. CENTRE HOSPITALIER DE LA NOUVION EN THIERACHE - Etablissement partie GHT Aisne Nord  
Haute Somme**

40, rue André Ridders

02 170 LE NOUVION-EN-THIERACHE

Représenté par Directeur,

**12. CENTRE HOSPITALIER DE PERONNE – Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme  
Etablissement public de santé**

Place du jeu de Paume

BP 90 079

80 201 PERONNE CEDEX

Représenté par son Directeur,

**13. CENTRE HOSPITALIER DE HAM - Etablissement partie GHT Aisne Nord Haute Somme  
Etablissement public de santé**

56, rue de Verdun

BP 78

80 400 HAM

Représenté par son Directeur,

**14. EPSMD DE L' AISNE**

**Etablissement public de santé**

02 320 PREMONTRE

Représenté par son Directeur,

**15. MAISON DE SANTE ET DE CURE MEDICALE**

57, rue Olivier DEGUISE

02 110 BOHAIN

Représenté par son Directeur,

**16. SSR CENTRE APTE ASSOCIATION AURORE**

2, rue du Général Dutour de Noirfosse

02880 BUCY LE LONG

Représenté par son Directeur,

**17. CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS – Etablissement support GHT Oise Ouest et Vexin**

**Etablissement public de santé**

Avenue Léon Blum

BP 40 319

60 021 BEAUVAIS CEDEX

Représenté par son Directeur,

**18. HOPITAL LOCAL de GRANDVILLIERS -Etablissement partie GHT Oise Ouest et Vexin**

**Etablissement public de santé**

Place Barbier

60 120 GRANDVILLIERS

Représenté par son Directeur,

**19. CENTRE HOSPITALIER BERTINOT JUEL – Etablissement partie GHT Oise Ouest et Vexin**

**Etablissement public de santé**

34, bis rue Pierre BUDIN

BP 53

60 240 CHAUMONT EN VEXIN

Représenté par son Directeur,

**20. CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT DE L'OISE – Etablissement partie GHT Oise Ouest et Vexin**

**Etablissement public de santé**

Rue Frédéric Raboisson

60 607 CLERMONT DE L'OISE CEDEX

Représenté par son Directeur,

**21. HOPITAL LOCAL – Etablissement partie GHT Oise Ouest et Vexin**

**Etablissement public de santé**

16, place de l'Hôtel de Ville

BP 44  
60 360 CREVECOEUR LE GRAND  
Représenté par son Directeur,

**22. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIEGNE/NOYON - Etablissement support GHT  
Oise Nord Est**

**Etablissement public de santé**  
8, avenue Henri Adnot  
BP 50029  
60 321 COMPIEGNE CEDEX  
Représenté par son Directeur,

**23. CENTRE HOSPITALIER CREPY EN VALOIS – Etablissement partie GHT Oise Nord Est**

**Etablissement public de santé**  
16, rue Saint-Lazare  
60 800 CREPY EN VALOIS  
Représenté par son Directeur,

**24. MAISON DE RETRAITE DORCHY - Etablissement partie GHT Oise NordEst**

**Etablissement public de santé**  
1, rue du Parc  
60350 ATTICHY  
Représenté par son Directeur,

**25. EHPAD de CUTS- Etablissement partie GHT Oise NordEst**

**Etablissement public de santé**  
272, rue Isidore de Pommery  
60400 CUTS  
Représenté par son Directeur,

**26. EHPAD BEAULIEU LES FONTAINES - Etablissement partie GHT Oise NordEst**

**Etablissement public de santé**  
9, rue de NOYON  
60310 BEAULIEU LES FONTAINES  
Représenté par son Directeur,

**27. GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE- Etablissement support GHT Oise sud**

**Etablissement public de santé**  
BP 72  
60 109 CREIL CEDEX  
Représenté par son Directeur,

**28. CENTRE HOSPITALIER GEORGE DECROZE – Etablissement partie GHT Oise Sud**

**Etablissement public de santé**  
BP 10  
60 700 PONT STE MAXENCE  
Représenté par son Directeur,

**29. CENTRE HOSPITALIER ISARIEN – EPSM de l’Oise**

**Etablissement public de santé**

2, rue des Finets

60 607 CLERMONT CEDEX

Représenté par son Directeur,

**30. CHU D’AMIENS-PICARDIE - Etablissement support GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

Rue du CAMPUS

80000 AMIENS

Représenté par son Directeur,

**31. CENTRE HOSPITALIER D’ABBEVILLE – Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

43, rue de l’Isle

80 142 ABBEVILLE

Représenté par son Directeur,

**32. CENTRE HOSPITALIER PHILIPPE PINEL – Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

Route de Paris

80 044 AMIENS CEDEX

Représenté par son Directeur,

**33. CENTRE HOSPITALIER DE CORBIE – Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

33, rue GAMBETTA

BP 3

80 800 CORBIE

Représenté par son Directeur,

**34. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONTDIDIER-ROYE– Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

25, rue Armand de Vienne

80 500 MONTDIDIER

Représenté par son Directeur,

**35. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DE SOMME – Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud**

**Etablissement public de santé**

33, quai du Romerel

80 230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Représenté par son Directeur,

**36. CENTRE HOSPITALIER D'ALBERT - Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud  
Etablissement public de santé**

10, rue de Tien-Tsin

BP30214

80 303 ALBERT CEDEX

Représenté par son Directeur,

**37. CENTRE HOSPITALIER DE DOULLENS - Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud  
Etablissement public de santé**

75, Rue de ROUTEQUEUE

80600 DOULLENS

Représenté par son Directeur,

**38. CENTRE HOSPITALIER DE HESDIN- Etablissement partie GHT Somme Littoral Sud  
Etablissement public de santé**

Boulevard RICHELIEU

62140 HESDIN

Représenté par son Directeur,

**39. CENTRE HOSPITALIER de l'Arrondissement Montreuil sur Mer- Etablissement partie GHT  
Somme Littoral Sud  
Etablissement public de santé**

140, Chemin départemental 191

CS70008

62180 RANG du FLIERS

Représenté par son Directeur,

**40. CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES– Etablissement support GHT du Hainaut  
Cambrésis**

**Etablissement public de santé**

Avenue DESANDROUIN

59322 VALENCIENNES

Représenté par son Directeur,

**41. CENTRE HOSPITALIER DE CAMBRAI – Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis  
Etablissement public de santé**

516, Avenue de PARIS

CS 90389

59407 CAMBRAI CEDEX

Représenté par son Directeur,

**42. CENTRE HOSPITALIER SAMBRE AVESNOIS– Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis  
Etablissement public de santé**

13, Boulevard PASTEUR

59600 MAUBEUGE

Représenté par son Directeur,

**43. CENTRE HOSPITALIER DE JEUMONT– Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
871, Avenue du Général de GAULLE  
BP 139  
59572 JEUMONT CEDEX  
Représenté par son Directeur,

**44. CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AMAND LES EAUX– Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
19, rue des Anciens d'AFN  
59230 SAINT AMAND LES EAUX  
Représenté par son Directeur,

**45. CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN - Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
25, Avenue JEAN JAURES  
59220 DENAIN  
Représenté par son Directeur,

**46. CENTRE HOSPITALIER D'HAUTMONT - Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
136, rue GAMBETTA  
59330 HAUTMONT  
Représenté par son Directeur,

**47. CENTRE HOSPITALIER DE FOURMIES - Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
Rue de l'Hôpital  
59610 FOURMIES  
Représenté par son Directeur,

**48. CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AVESNES - Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
46, Route d'HAUTLIEU  
59440 AVESNES SUR HELPE  
Représenté par son Directeur,

**49. HOPITAL DEPARTEMENTAL DE FELLERIES-LIESSIES -Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**  
**Etablissement public de santé**  
21, rue du Val JOLY

59740 FELLERIES

Représenté par son Directeur,

**50. CENTRE HOSPITALIER LE QUESNOY - Etablissement partie GHT du Hainaut Cambrésis**

**Etablissement public de santé**

90, rue du 8 mai 1945

59530 LE QUESNOY

Représenté par son Directeur

**51. CENTRE HOSPITALIER DE LE CATEAU-CAMBRESIS- Etablissement partie GHT du Hainaut  
Cambrésis**

**Etablissement public de santé**

28, Boulevard PATURIE

59360 LE CATEAU-CAMBRESIS

Représenté par son Directeur,

**52. CHRU LILLE – Etablissement support GHT Métropole Flandres Intérieur**

**Etablissement public de santé**

2, Avenue OSCAR LAMBRET

59000 LILLE

Représenté par son Directeur,

**53. GROUPE HOSPITALIER LOOS HAUBOURDIN – Etablissement partie GHT Métropole Flandres  
Intérieure**

**Etablissement public de santé**

20, RUE HENRI BARBUSSE

59120 LOOS

Représenté par son Directeur,

**54. GROUPE HOSPITALIER SECLIN CARVIN - Etablissement partie GHT Métropole Flandres  
Intérieure**

**Etablissement public de santé**

RUE D'APOLDA

59113 SECLIN

Représenté par son Directeur,

**55. CENTRE HOSPITALIER ARMENTIERES – Etablissement partie GHT métropole Flandre  
intérieure**

**Etablissement public de santé**

112, RUE SADI CARNOT

59280 ARMENTIERES

Représenté par son Directeur,

**56. CENTRE HOSPITALIER HAZEBROUCK – Etablissement partie GHT métropole Flandre  
intérieure**

**Etablissement public de santé**

1, Rue de l'Hôpital

59190 HAZEBROUCK

Représenté par son Directeur,

**57. CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING – Etablissement partie GHT métropole Flandre intérieure**

**Etablissement public de santé**

155, RUE DU PRESIDENT COTY

59200 TOURCOING

Représenté par son Directeur,

**58. CENTRE HOSPITALIER Intercommunal de WATTRELOS – Etablissement partie GHT métropole Flandre intérieure**

**Etablissement public de santé**

30, RUE DU Dr ALEXANDER FLEMING

59150 WATTRELOS

Représenté par son Directeur,

**59. CENTRE HOSPITALIER DE WASQUEHAL – Etablissement partie GHT métropole Flandre intérieure**

**Etablissement public de santé**

59444 WASQUEHAL

Représenté par son Directeur,

**60. CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX - Etablissement partie GHT Métropole Flandres Intérieure**

**Etablissement public de santé**

35, Rue de BARBIEUX

CS 60359

59056 ROUBAIX CEDEX

Représenté par son Directeur,

**61. CENTRE HOSPITALIER DE BAILLEUL - Etablissement partie GHT Métropole Flandres Intérieure**

**Etablissement public de santé**

40, Rue de LILLE

59270 BAILLEUL

Représenté par son Directeur,

**62. EHPAD INTERCOMMUNAL DE BOESCHEPE et GODEWAERSVELDE**

**Etablissement public de santé**

153, Rue de POPERINGHE

59299 BOESCHEPE

Représenté par son Directeur,

**63. CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI – Etablissement support GHT du Douaisis**

**Etablissement public de santé**

735, Rue de CAMBRAI

59500 DOUAI

Représenté par son Directeur,

**64. CENTRE HOSPITALIER DE SOMAIN - Etablissement partie GHT du Douaisis**  
**Etablissement public de santé**

61bis, Rue JOSEPH BOULIEZ

59490 SOMAIN

Représenté par son Directeur,

**65. CENTRE HOSPITALIER DE DUNKERQUE - Etablissement support GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois**

**Etablissement public de santé**

130, Avenue Louis HERBEAUX

59240 DUNKERQUE

Représenté par son Directeur,

**66. CENTRE HOSPITALIER de la REGION DE SAINT OMER – Etablissement partie GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois**

**Etablissement public de santé**

Route de BLENDECQUES

BP 60357 HELFAUT

62505 SAINT OMER CEDEX

Représenté par son Directeur,

**67. CENTRE HOSPITALIER de ZUYDCOOTE – Etablissement partie du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois**

**Etablissement public de santé**

Boulevard Vancauwenberghe

59123 ZUYDCOOTE

Représenté par son directeur,

**68. CENTRE HOSPITALIER d'AIRE SUR LA LYS – Etablissement partie du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois**

**Etablissement public de santé**

Quai des Bateliers

62120 AIRE-SUR-LA-LYS

Représenté par son directeur,

**69. CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE – Etablissement support GHT Côte d'Opale**  
**Etablissement public de santé**

33, rue Jacques MONOD

62200 BOULOGNE CEDEX

Représenté par son Directeur,

**70. CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS – Etablissement partie GHT Côte d'Opale**

**Etablissement public de santé**

1601, Boulevard des JUSTES

62100 CALAIS

Représenté par son Directeur

**71. INSTITUT DEPARTEMENTAL ALBERT CALMETTE CAMIERS - Etablissement partie GHT Côte d'Opale**

**Etablissement public de santé**

Route de WIDEHEM

62176 CAMIERS

Représenté par son Directeur,

**72. CENTRE HOSPITALIER DE LENS Dr SCHAFFRER – Etablissement support GHT de l'Artois**

**Etablissement public de santé**

99, route de la Bassée

62300 LENS

Représenté par son Directeur,

**73. CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE – Etablissement partie GHT de l'Artois**

**Etablissement public de santé**

27, Rue DELBECQUE

62660 BEUVRY

Représenté par son Directeur,

**74. CENTRE HOSPITALIER DE LA BASSEE – Etablissement partie GHT de l'Artois**

**Etablissement public de santé**

32-34, Rue des Fossés

59480 LA BASSEE

Représenté par son Directeur,

**75. CENTRE HOSPITALIER D'HENIN BEAUMONT– Etablissement partie GHT de l'Artois**

**Etablissement public de santé**

585, Avenue des Déportés

62110 HENIN BEAUMONT

Représenté par son Directeur,

**76. CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS – Etablissement support GHT de l'Artois-TERNOIS**

**Etablissement public de santé**

3, Boulevard Georges BESNIER

62000 ARRAS

Représenté par son Directeur,

**77. CENTRE HOSPITALIER DE BAPAUME – Etablissement partie GHT de l'Artois-TERNOIS**

**Etablissement public de santé**

55, RUE DE LA REPUBLIQUE

62453 BAPAUME

Représenté par son Directeur,

**78. CENTRE HOSPITALIER DU TERNOIS – Etablissement partie GHT de l'Artois-TERNOIS**  
**Etablissement public de santé**

127, RUE D'HESDIN  
62130 GAUDIN VERLOINGT  
Représenté par son Directeur,

**79. EHPAD Résidence de la Haute porte à GUINES**  
**Etablissement public de santé**

59, RUE DE GUIZELIN  
62340 GUINES  
Représenté par son Directeur,

**80. EHPAD FLEUR DE LIN – HONDSCHOOTE**  
**Etablissement public de santé**

6, RUE DU MARECHAL FOCH  
59122 HONDSCHOOTE  
Représenté par son Directeur,

**81. EHPAD RESIDENCE AIGUE MARINE**  
**Etablissement public de santé**

Chemin de la petite mare  
59123 BRAY DUNES  
Représenté par son Directeur,

**82. EHPAD RESIDENCE ARNOUL – ARDRES**  
**Etablissement public de santé**

65, Rue MONTLUC  
62610 ARDRES  
Représenté par son Directeur,

**83. EPSM AGGLOMERATION LILLOISE**  
**Etablissement public de santé**

1, RUE DE L'OMMELET  
59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE  
Représenté par son Directeur,

**84. EPSM DES FLANDRES**  
**Etablissement public de santé**

790, ROUTE DE LOCRE  
59270 BAILLEUL  
Représenté par son Directeur,

**85. EPSM LILLE METROPOLE**  
**Etablissement public de santé**

104, RUE DU GENERAL LECLERC  
59280 ARMENTIERES  
Représenté par son Directeur,

**86. EPSM VAL DE LYS ARTOIS – St VENANT**

**Etablissement public de santé**

20, RUE DE BUSNES  
62350 SAINT VENANT

Représenté par son Directeur,

**87. EHPAD « LES 4 SAISONS »**

**Etablissement public de santé**

145, RUE D'AIRE  
62350 SAINT VENANT

Représenté par son Directeur,

**88. EPC « Les Passerelles La source »**

**Etablissement public de santé**

206 rue de Guarbecque, BP 34  
62350 Saint-Venant

Représenté par son Directeur,

**89. EHPAD RESIDENCE LES PROVINCES DU NORD**

**Etablissement public de santé**

44 rue du Lazaro  
59700 MARCQ EN BAROEUL

Représenté par son Directeur,

**90. EHPAD RESIDENCE PAUL CORDONNIER**

**Etablissement public de santé**

4 rue Maurice Genevoix  
59700 MARCQ EN BAROEUL

Représenté par son Directeur,

**91. EHPAD RESIDENCE CLOOSTERMEULEN STEENVOORDE**

**Etablissement public de santé**

1 rue Jean de la Fontaine  
59114 STEENVOORDE

Représenté par son Directeur,

**92. EHPAD LES LILAS (Marck)**

**Etablissement public de santé**

353 rue Pasteur  
62730 MARCK

Représenté par son Directeur,

**93. EHPAD OLIVIER VARLET (BOURBOURG)**

**Etablissement public de santé**

17 rue verte

59630 BOURBOURG

Représenté par son Directeur,

**94. GCS CICO (Cuisine Interhospitalière de la Côte d'Opale)**

**Etablissement public de santé**

1601 Boulevard des Justes

62100 CALAIS

Représenté par son Directeur,

**95. EPSMS L'AGE BLEU**

**Etablissement public de santé**

85bis rue du Général Leclerc

60250 MOUY

Représenté par son Directeur,

**96. RESIDENCE DE LA VALLEE CHARLY SUR MARNE**

**Etablissement public de santé**

4 rue de l'école

02310 CHARLY-SUR-MARNE

Représenté par son Directeur,

**97. EHPAD DRONSART à BOUCHAIN**

**Etablissement public de santé**

581 rue Hubert Gallez

59111 BOUCHAIN

Représenté par son Directeur,

**98. EHPAD DES TILLEULS à NEUILLY ST FRONT**

**Etablissement public de santé**

1 rue Joseph Louër

02470 NEUILLY-SAINT-FRONT

Représenté par son Directeur,

**99. EHPAD DU BEAU REGARD à NANTEUIL LE HAUDOIN**

**Etablissement public de santé**

15 rue Beauregard

60440 NANTEUIL LE HAUDOIN

Représenté par son Directeur,

**100. EHPAD LES REMPARTS à LILLERS**

**Etablissement public de santé**

14 rue de la gare

62190 LILLERS

Représenté par son Directeur,

**101. EHPAD RESIDENCE FLORENCE NIGHTINGALE**

**Etablissement public de santé**

57 Rue du Général de Gaulle

59730 SOLESMES

Représenté par son directeur,

**102. RESIDENCE DU PAYS DE MORMAL**

**Etablissement public de santé**

11 Avenue du Maréchal Foch

59550 LANDRECIES

Représenté par son directeur,

**103. EHPAD RESIDENCE LES FONTINETTES**

**Etablissement public de santé**

15 Rue Paul Vaillant Couturier

62510 ARQUES

Représenté par son directeur,

**104. GCS Centre de traitement textile**

**Etablissement public de santé**

6 rue de Pinconlieu

60000 BEAUVAIS

Représenté par son directeur,

**105. GCS Blanchisserie Interhospitalière Côte d'Opale**

**Etablissement public de santé**

1601 Boulevard des Justes

62100 CALAIS

Représenté par son directeur,

**106. EHPAD RESIDENCE LA BARONNIE DU VAL DE LYS**

**Etablissement public de santé**

Place Augustin Vandaele

59660 HAVERSKERQUE

Représenté par son directeur,

**107. EHPAD FREDERIC VIEFVILLE**

**Etablissement public de santé**

3 rue de la Place

02270 CHEVRESIS-MONCEAU

Représenté par son directeur,

**108. CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL des JOCKEYS**

**Etablissement public de santé**

12 Avenue du Général Leclerc

60270 GOUVIEUX

Représenté par son directeur,

**109. EHPAD RESIDENCE LES MYOSOTIS**

**Etablissement public de santé**

Rue de l'Eglise

59189 STEENBECQUE

Représenté par son directeur,

**110. CESAP POLE OISE**

**Etablissement public de santé**

Rue des sables

60600 CLERMONT

Représenté par son directeur

**111. EHPAD RESIDENCE LES FLEURS DE LA LYS**

**Etablissement public de santé**

72 rue de Quesnoy

59560 COMINES

Représenté par son directeur

**112. EHPAD BLERY**

**Etablissement public de santé**

84 rue du Général Leclerc

60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

Représenté par son directeur

**113. MECS LA FONDATION HALLEUR**

**Etablissement public de santé**

24 rue d'Amiens

60210 GRANDVILLIERS

Représenté par son directeur,

**114. EHPAD LIANCOURT**

**Etablissement public de santé**

1 rue Marcel Cachin

60140 LIANCOURT

Représenté par son directeur,

**115. EHPAD MAISON DE RETRAITE LOUISE MICHEL**

**Etablissement public de santé**

2 Place Descartes

60230 CHAMBLY

Représenté par son directeur,

**116. EHPAD ANTILLY**

**Etablissement public de santé**

2 rue du Château

60620 ANTILLY

Représenté par son directeur,

**117. EHPAD MONTMORENCY**

**Etablissement public de santé**

16 rue d'Amiens

60120 BRETEUIL

Représenté par son directeur,

**118. EHPAD SAINT-CORNEIL**

**Etablissement public de santé**

10 rue Saint-nicolas

60410 VERBERIE

Représenté par son directeur,

**119. GCS de MOYENS de L'OISE**

**Etablissement public de santé**

2 rue des finets

60600 CLERMONT

Représenté par son directeur

**120. GCSM du CLERMONTOIS**

**Etablissement public de santé**

Site de Fitz-James

60600 FITZ-JAMES

Représenté par son directeur

**121. CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES de L'OISE**

**Etablissement public de santé**

39 rue de Brichebay

60300 SENLIS

Représenté par son directeur

**122. Association APAJH du Nord**

**Association loi 1901**

04 Boulevard du 8 Mai 1945

59540 CAUDRY

Représenté par sa directrice

L'ensemble des signataires sont désignés ci-après « Les membres »

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 6133-1 et suivants et R. 6133-1 et suivants relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire et les articles L. 6132-3 et R. 6132-16 relatifs à la fonction achats des Groupements hospitaliers de territoire ;

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2113-2 et suivants ;

Vu l'article 24 de la convention constitutive relatif aux modifications de la convention constitutive ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 2 Juillet 2024;

Vu la délibération de l'Assemblée générale du 17 Décembre 2024 ;

Les soussignés sont convenus des dispositions suivantes :

## **PRÉAMBULE**

La mutualisation fait partie des principaux leviers d'action pour l'optimisation des dépenses des établissements de santé.

Si les acteurs nationaux de mutualisation se sont organisés et structurés pour répondre aux attentes des établissements, les acteurs régionaux doivent eux-aussi se stabiliser pour apporter les meilleures solutions à leurs adhérents.

Dans ce cadre, il est nécessaire de faire évoluer le fonctionnement du GCS Groupement Régional d'Achats Multi-Segments (GRAM) afin de l'ouvrir en centrale d'achat pour fluidifier l'accès aux marchés mais aussi pour accueillir des nouveaux membres le cas échéant. Il convient donc de procéder en conséquence à des modifications de la convention constitutive.

## **ARTICLE 1 – OBJET**

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Groupement Régional d'Achats Multi-Segments afin de l'ouvrir en centrale d'achat.

Le présent avenant apportera aussi des corrections de forme.

Nonobstant ces corrections, modifications et ajouts, la convention constitutive du GCS reste inchangée.

## **ARTICLE 2 – MODIFICATIONS DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE**

### **2.1 Modifications de l'article 1. CREATION**

---

L'article 1 est modifié comme suit :

« Vu les décisions des représentants légaux des membres, ci-après désignés, prises après concertation des directoires, ou en ce qui concerne les établissements publics médico sociaux, les délibérations des conseils d'administration des dits établissements, il est constitué entre :

**Département de l' AISNE**

**1. CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS**

*Etablissement public de santé  
46, avenue du Général de Gaulle  
02 209 SOISSONS CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**2. CENTRE HOSPITALIER CHATEAU THIERRY**

*Etablissement public de santé  
ROUTE DE VERDILLY  
BP 10 179  
02 405 CHATEAU THIERRY CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**3. CENTRE HOSPITALIER – MAISON DE RETRAITE DE GUISE**

*Etablissement public de santé  
858, rue des Docteurs Devillers  
02 120 GUISE  
Représenté par son Directeur,*

**4. CENTRE HOSPITALIER HIRSON**

*Etablissement public de santé  
40, rue aux Loups  
02 500 HIRSON  
Représenté par son Directeur,*

**5. CENTRE HOSPITALIER GENERAL**

*Etablissement public de santé  
2, avenue Dupuis  
02 800 LA FERRE  
Représenté par son Directeur,*

**6. CENTRE DE REEDUCATION ET READAPTATION DE SAINT GOBAIN**

*Route de Saint Nicolas  
02 410 SAINT GOBAIN  
Représenté par son Directeur,*

**7. CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN**

*Etablissement public de santé  
1 avenue Michel de l'Hospital  
02 321 SAINT QUENTIN CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**8. CENTRE HOSPITALIER DE LAON**

*Etablissement public de santé  
Rue Marcelin Berthelot  
02 000 LAON  
Représenté par son Directeur,*

**9. EPSMD DE L' AISNE**

*Etablissement public de santé  
02 320 PREMONTRE  
Représenté par son Directeur,*

**10. CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS**

*Etablissement public de santé  
Place de La Liberté  
02140 Vervins  
Représenté par son Directeur,*

**11. CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY**

*Etablissement public de santé  
94, rue des Anciens Combattants  
AFN-TOM  
02 303 CHAUNY CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**12. MAISON DE SANTE ET DE CURE MEDICALE**

*57 rue Olivier Deguise  
02 110 BOHAIN  
Représenté par son Directeur,*

**Département de l'OISE**

**13. CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS**

*Etablissement public de santé  
Avenue Léon Blum  
BP 40319  
60 021 BEAUVAIS CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**14. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIEGNE/NOYON**

*Etablissement public de santé  
8, avenue Henri Adnot  
BP 50029  
60 321 COMPIEGNE CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**15. CENTRE HOSPITALIER CREPY EN VALOIS**

*Etablissement public de santé  
16 Rue Saint Lazare  
60 800 CREPY EN VALOIS  
Représenté par son Directeur,*

**16. GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)**

*BP 72  
60 109 CREIL CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**17. HOPITAL LOCAL**

*Etablissement public de santé  
Place Barbier  
60 210 GRANDVILLIERS  
Représenté par son Directeur,*

**18. CENTRE HOSPITALIER BERTINOT JUEL**

*Etablissement public de santé  
34, bis rue Pierre Budin  
BP 53  
60 240 CHAUMONT EN VEXIN  
Représenté par son Directeur,*

**19. CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT DE L'OISE**

*Etablissement public de santé  
Rue Frédéric Raboisson  
60 607 CLERMONT DE L'OISE CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**20. CENTRE HOSPITALIER ISARIEN – EPSM de l’Oise**

2, rue des Finets  
60 607 CLERMONT CEDEX  
Représenté par son Directeur,

**21. HOPITAL LOCAL**

Etablissement public de santé  
16, place de l’Hôtel de Ville  
BP 44  
60 360 CREVECOEUR LE GRAND  
Représenté par son Directeur,

**22. CENTRE HOSPITALIER GEORGE DECROZE**

Etablissement public de santé  
BP 10  
60 700 PONT STE MAXENCE  
Représenté par son Directeur,

**Département de la SOMME**

**23. CENTRE HOSPITALIER D’ABBEVILLE**

Etablissement public de santé  
43 rue de l’Isle  
80 142 ABBEVILLE  
Représenté par son Directeur,

**24. CENTRE HOSPITALIER PHILIPPE PINEL**

Etablissement public de santé  
Route de Paris  
80 044 AMIENS CEDEX  
Représenté par son Directeur,

**25. CENTRE HOSPITALIER DE CORBIE**

Etablissement public de santé  
33 rue Gambetta  
BP3  
80 800 CORBIE  
Représenté par son Directeur,

**26. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONTDIDIER-ROYE**

Etablissement public de santé  
25 rue Amand de Vienne  
80 500 MONTDIDIER  
Représenté par son Directeur,

**27. CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DE SOMME**

*Etablissement public de santé  
33 quai du Romerel  
80 230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME  
Représenté par son Directeur,*

**28. CENTRE HOSPITALIER DE PERONNE**

*Etablissement public de santé  
Place du Jeu de Paume  
BP 90079  
80 201 PERONNE CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**29. CENTRE HOSPITALIER D'ALBERT**

*Etablissement public de santé  
10 rue Tien-Tsin  
BP 30214  
80 303 ALBERT CEDEX  
Représenté par son Directeur,*

**30. CENTRE HOSPITALIER DE HAM**

*Etablissement public de santé  
56 rue de Verdun  
BP 78  
80 400 HAM  
Représenté par son Directeur,*

*Un Groupement de Coopération Sanitaire de moyens régi par les articles L. 6133-1 à L. 6133-6 du Code de la santé publique, les textes en vigueur et par la présente convention et ci-après dénommé le « GCS ».*

**2.2 Modifications de l'article 2**

---

L'article 2 est rédigé comme suit :

*« Le GCS est de droit public.*

*Le GCS poursuit un but non lucratif.*

*Le GCS n'a pas vocation à devenir un établissement de santé.*

*Le GCS est pouvoir adjudicateur au sens de l'article L1211-1 du code de la commande publique et à ce titre peut :*

- *Agir en tant que centrale d'achats au sens des articles L2113-2 et suivants du Code de la commande publique ;*
- *Créer des groupements de commandes au sens des articles L2113-6 et suivants du Code de la commande publique ;*
- *Adhérer à une centrale d'achat ou à un groupement de commandes ;*
- *Acquérir des fournitures ou des services (activité de centrale d'achat « revente » ou « grossiste ») ;*
- *Passer des marchés de travaux, de fournitures ou de services (activité de centrale d'achat « intermédiaire »). »*

### **2.3 Modification de l'article 4**

---

Suppression du paragraphe suivant :

*'A la date de signature des présentes, le GCS n'a pas vocation à se déclarer centrale d'achats au sens de l'article 9 du code des marchés publics dans sa rédaction en vigueur à cette date et de mettre en œuvre une activité d'achat-revente au bénéfice de ses membres.'*

L'article 4 est désormais rédigé comme suit :

« *Le GCS a pour objet :*

- *De favoriser l'efficacité économique de ses membres en organisant et mettant en œuvre la mutualisation des achats des acteurs du secteur sanitaire et médico-social de la région ;*
- *D'élaborer et mettre en œuvre une politique et des stratégies d'Achats communes pour tous les segments d'Achats qui le justifient ;*

*Dans la réalisation de son objet, le GCS s'appuie sur l'expertise, le savoir-faire et les compétences de chacun des membres, ainsi que sur celles d'éventuels prestataires.*

*Comme indiqué à l'article 2 de la présente convention constitutive, le GCS est une centrale d'achat au sens de l'article L2113-2 du code de la commande publique.*

*Ainsi, le GCS peut effectuer, au bénéfice des acheteurs, l'une au moins des activités d'achat centralisées suivantes :*

1. *L'acquisition de fournitures ou de services ;*
2. *La passation des marchés de travaux, de fournitures ou de services.*

A cette fin, le GCS :

- *Mutualise les compétences et le savoir-faire en matière de gestion administrative des marchés publics ;*
- *Assure la gestion administrative et la passation des achats groupés ;*
- *Peut conclure tout contrat nécessaire à la réalisation de son objet social y compris faire appel à des prestataires extérieurs et acheter les matériels et équipements nécessaires ;*
- *Définit ses objectifs stratégiques et opérationnels ;*
- *Poursuit un objectif de gains économiques qu'il valorisera dans le cadre du programme national PHARE, avec l'appui méthodologique de l'animation régionale dudit programme, ou de tout autre programme de performance des Achats.*

*De manière générale, le GCS est en charge de mener toute opération, validée en Assemblée Générale, nécessaire à la réalisation de son objet.*

*Conformément au principe de spécialité opposable aux personnes morales tant de droit privé que de droit public, toute compétence que les membres n'auraient pas expressément confiée au GCS relève exclusivement de la responsabilité respective de chacun des membres.*

*Il est expressément convenu que le GCS opère dans le respect des missions, des activités et des choix de gestion de ses membres, sans interférer sur la stratégie de chacun ni dans la gestion des Achats que ceux-ci n'entendent pas expressément mutualiser. L'implication de l'un de ses membres dans l'une quelconque des opérations d'Achats initiées par le GCS ne peut se concevoir sans l'accord de ce membre.*

*Il est également expressément convenu que l'administrateur du GCS signe avec le ou les cocontractant(s) retenu(s) les marchés. En aucun cas, le GCS ne sera en charge de l'exécution des marchés au nom de ses membres.*

*L'objet du GCS peut être modifié par l'Assemblée Générale à l'unanimité des membres présents ou représentés. »*

## **2.4 Modification de l'article 9. ADMISSIONS**

---

Les articles 9.1 et 9.2 sont désormais rédigés comme suit :

**« 9.1 Identification des membres du GCS**

Conformément aux dispositions de l'article L. 6133-2 du Code de la Santé Publique, pourront être membres du groupement de coopération sanitaire :

- Des établissements de santé publics ou privés ;
- Les établissements médico-sociaux mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Les centres de santé ;
- Les maisons de santé ;
- Les personnes physiques ou morales exerçant une profession médicale à titre libéral ;
- sur autorisation du directeur général de l'agence régionale de santé, d'autres personnes physiques ou morales exerçant une profession libérale de santé autre que médicale et d'autres organismes concourant à l'activité du Groupement telles que :
  - Des structures de coopération d'établissements de santé publics ou privés, d'établissements médico-sociaux, de centres de santé, de maisons de santé (fondations, associations, fédérations, Unions, GIP, GIE, GCS) ;
  - Des établissements ou organismes concourant aux missions du service public de l'enseignement supérieur et de recherche, ou d'autres établissements publics, notamment pour leurs besoins en services, en produits de santé, d'équipements biomédicaux et de diagnostic et de solutions numériques ou digitales se rapportant au secteur de la santé.

## **9.2 Procédure d'admission**

Les nouveaux membres sont admis dans les conditions suivantes :

- a) Toute candidature est soumise à l'agrément de l'Assemblée Générale ;
- b) L'adhésion d'un nouveau membre donne lieu à une décision de l'Assemblée Générale, prise à l'unanimité des membres présents ou représentés et qui précise :
  - L'identité et la qualité du nouveau membre ;
  - Le cas échéant, la nouvelle répartition des droits au sein du groupement ;
  - Les conditions dans lesquelles le nouveau membre est tenu des dettes du GCS existant à la date effective de son adhésion ;
  - Le cas échéant, les autres modifications de la convention constitutive liées à cette adhésion.
- c) Cette décision intervient durant l'Assemblée générale, laquelle se prononce sur les candidatures intervenues au cours de la période précédant sa tenue ;
- d) Le nouveau membre est réputé adhérer aux dispositions de la présente convention et de ses annexes ou avenants, ainsi qu'à toutes les décisions prises antérieurement par le GCS ;

e) *L'adhésion d'un nouveau membre donne lieu à un avenant à la convention constitutive soumis à approbation, par arrêté du Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France qui procède à sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'État en Région ;*

f) *L'admission du nouveau membre est effective dès la publication de l'avenant à la convention. »*

### **ARTICLE 3 – AJOUT ET RETRAIT DE MEMBRES**

Les établissements suivants ont émis le souhait de ne plus être adhérent au GCS GRAM :

EHPAD Trelon  
Institut Médico Professionnel Ribécourt-Dreslincourt  
Résidence du Parc à Nesle

La demande de sortie de chacun de ces établissements a été approuvée lors de l'AG du 17 Décembre 2024 et est donc effective à compter de cette date.

L'établissement suivant a demandé à adhérer au GCS GRAM :

APAJH Nord

Cette demande d'adhésion a été approuvée lors de l'AG du 17 Décembre 2024 et est donc effective à compter de cette date.

### **ARTICLE 4 – DATE D'EFFET**

Les stipulations du présent avenant prennent effet à la date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de la décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant ledit avenant.

Fait à Beauvais, le 23 Décembre 2024

L'administrateur du GCS GRAM et directeur du CH Beauvais  
**Patrick Déniel**



En annexes la signature des membres du GCS.

#### **Copie :**

1 copie pour le groupement

2 copies pour l'ARS

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

### Association Aurore - Centre APTE

FINESS : 02 001 0310

Siret : 775 684 970 007 23 - APE : 8720 B

2 Rue du Gal Dutour de Noirofesse

02880 BUCY-LE-LONG


☎ : 03.23.72.22.80 - Fax : 03.23.72.22.88

Nom de l'établissement : .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 19/12/25

Signature et cachet de l'établissement

  
~~Association Aurore - Centre APTE~~  
~~FINESS : 02 001 0310~~  
~~Siret : 775 684 970 007 23 - APE : 8720 B~~  
~~2 Rue du Gal Dutour de Noirofesse~~  
~~02880 BUCY-LE-LONG~~  
~~☎ : 03.23.72.22.80 - Fax : 03.23.72.22.88~~  
S. CASPERNAU

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CH Avesnes - Du-Helpe

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06/01/2025  
Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Conseil départemental de l'Oise

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 11 JUIL. 2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....CESAP PôLe OISE.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

**CESAP - POLE OISE**  
"La Claire Montagne"  
**SERVICE DIRECTION**  
54, rue de Fay 60600 CLERMONT  
Tél : 03 64 20 20 02



# Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *CH Georges Decroze* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... *31/12/24* .....

Signature et cachet de l'établissement

*Mme Darmas directrice  
par intérim*



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier d'Abbeville

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 6 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys*

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le ..... *8 janvier 2025*

Signature et cachet de l'établissement

*Le Directeur  
Christian BORSI*



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christian BORSI".

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... CH Albert .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 07/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... CH Corbie .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 07/01/2025  
Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....CH d'Armentières.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 21/03/2025.

Signature et cachet de l'établissement

Pour le Directeur Général du CHU de Lille  
et par délégation,



Mme Marie-Françoise TERBY  
Affiliée à la Commission Hospitalière

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre Hospitalier d'Arles* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *08/01/2024*

Signature et cachet de l'établissement



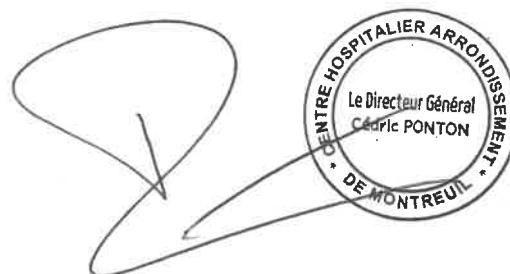
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... CHAM .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 21/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



The image shows a handwritten signature in blue ink, which is a stylized, cursive 'P'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a double-line border. The outer ring contains the text 'CENTRE HOSPITALIER ARRONDISSEMENT' at the top and 'DE MONTREUIL' at the bottom, separated by two small stars. The inner circle contains the text 'Le Directeur Général' and 'Cédric PONTON'.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Centre Hospitalier de Bailleul .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le..... 20/01/2025 .....

Signature et cachet de l'établissement

Madame Nathalie BORGNE  
Directrice du CH Bailleul



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....Centre Hospitalier de BAPAUME  
.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....22/01/2025.....

Signature et cachet de l'établissement

**22 JAN. 2025**

Le Directeur  
du Centre Hospitalier d'ARRAS

Philippe MERLAUD



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....Centre Hospitalier du TERNOIS  
.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....22/01/2025.....

Signature et cachet de l'établissement

**22 JAN. 2025**

Le Directeur  
du Centre Hospitalier d'ARRAS

**Philippe MERLAUD**

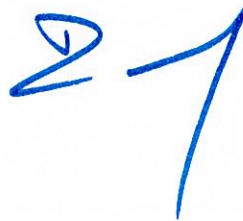


## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Centre Hospitalier de Clermont .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 24/12/24  
Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Civecour le Grand

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 24/12/24

Signature et cachet de l'établissement



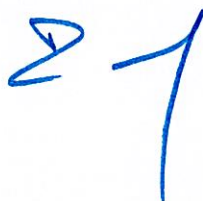
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Centre Hospitalier de Beauvais .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 24/12/24

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

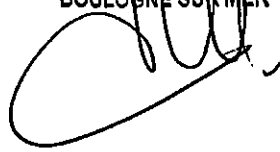
Nom de l'établissement : ..... *Centre Hospitalier Boulogne Sur Mer* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... *08/01/25* .....

Signature et cachet de l'établissement

**Corinne SENESCHAL**  
DIRECTRICE  
Centre Hospitalier  
BOULOGNE SUR MER



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06 Janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

*Madame Hennion*  
  
*Directrice du CH Calais*

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ...*Centre Hospitalier de CAMBRAI, établissement  
support du GHT du Cambrésis.*...

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...*03.01.2025*...

Signature et cachet de l'établissement



**Le Directeur Général**

**Xavier SOUAL WLODEK**

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre hospitalier Jeanne de Navarre* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *3 janvier 2024*  
Signature et cachet de l'établissement

Eric LAGARDERE  
Directeur par intérim



Cyril MARAIS  
Directeur délégué

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier Bertinot Juel

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...14/01/2025  
Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Chauny

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31 décembre 2024

Signature et cachet de l'établissement



Laurent SCHOTT  
Directeur Délégué

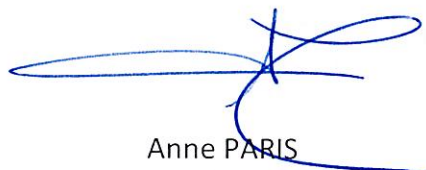
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 2 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement  
La Directrice de Achats de la Logistique  
et des Travaux,



Anne PARIS



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

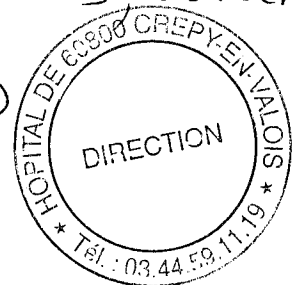
Nom de l'établissement : CH de Crepy-en-Valois

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31/12/24

Signature et cachet de l'établissement

Nane Cecile DARRAS directrice



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre Hospitalier de Denain* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... *06 janvier 2025* ...  
Signature et cachet de l'établissement

*Alid*



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....Centre Hospitalier de Douai.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....31/12/2024..

Signature et cachet de l'établissement

La Directrice  
du Centre Hospitalier de Douai

Jeanne Marie MARION-DRUMEZ



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : **Hôpital Alexandra Lepève – CH de Dunkerque**

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...*6 Janvier 2025*.....

Signature et cachet de l'établissement

**Le Directeur**  
de l'hôpital Alexandra Lepève  
Centre Hospitalier de Dunkerque  
**Samy BAYOD**

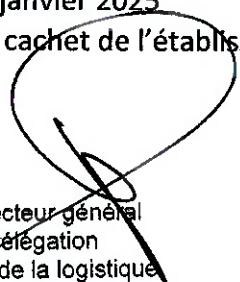
## **Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM**

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Fourmies

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le mardi 13 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



Pour le Directeur général  
et par délégation  
Le Directeur de la logistique  
Fabrice DECOURCELLES

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier Gériatrique LA FERRE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31 décembre 2024

Signature et cachet de l'établissement

**Centre Hospitalier Gériatrique**  
2, Avenue Dupuis - 02800 LA FERRE  
Secrétariat de Direction  
Tél. : 03.23.56.67.16  
Fax : 03.23.56.67.29

Le Directeur  
**Julien DUPAIN**



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : **CH de GRANDVILLIERS, 9 place Barbier, 60210 GRANDVILLIERS**

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



*Jenny Wattelier*

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER DE GUISE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06/01/2025.....

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : [Centre Hospitalier de HAM](#)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 08 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement  
[Christophe BLANCHARD](#)  
Directeur par intérim

C. BLANCHARD



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....Centre Hospitalier  
d'Hautmont.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...02/01/2025.....

Signature et cachet de l'établissement

Denis  
FALLET

Signé numériquement par Denis FALLET  
ND : C=FR, O=HOPITAL D'HAUTMONT, OU=  
HOPITAL D'HAUTMONT, OU=0002 26590688300011,  
OU=économique et financier, OID.2.5.4.97=NTRFR-  
26590688300011, L=HAUTMONT, SN=FALLET, G=  
Denis, CN=Denis FALLET, T=responsable  
économique et financier, SERIALNUMBER=0100  
Raison : J'approuve ce document avec ma signature  
juridiquement valable  
Emplacement :  
Date : 2025.01.02 13:45:25+01'00'  
Foxit PDF Reader Version: 2024.2.3

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....Centre Hospitalier d'Azéboeck.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...02/02/2025

Signature et cachet de l'établissement

Jean-Luc WALBECQ  
Directeur



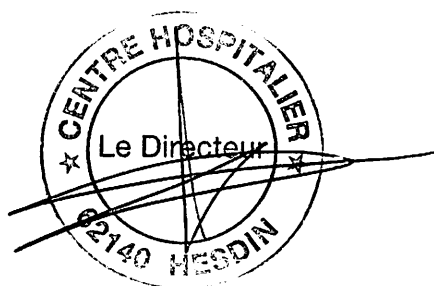
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CENTRE HOSPITALIER  
13 BOULEVARD RICHELIEU  
HESDIN  
62140 HESDIN LA FORÊT

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 07/02/2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

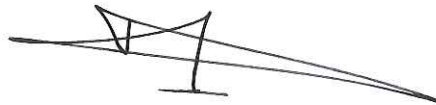
Nom de l'établissement : Centre Hospitalier d'HIRSON.

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Madame DEHOUX Christine  
Directrice Générale



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Vervins.

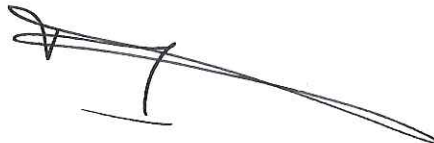
L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Madame DEHOUX Christine

Directrice Générale



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

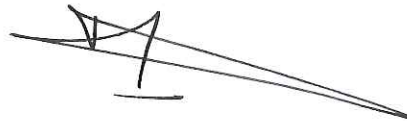
Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache.

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Madame DEHOUX Christine  
Directrice Générale



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : **Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme**

.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...06 janvier 2025.....

Signature et cachet de l'établissement

Hélène DERUDDRE, Directrice



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Lam

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 10/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre hospitalier Gériatrie Psychiatrie La Ferrière* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *14.01.2025*

Signature et cachet de l'établissement

Direction des Ressources Matérielles  
Directrice Adjointe  
Pascale LECLERCQ



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....CENTRE HOSPITALIER DE LAON ...

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 6 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



Le Directeur

Julien DUPAIN

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Le Centre hospitalier de Cateau-Cambrésis

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 22/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

A. R. Dogimont  
Directeur Général  
P.D.



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier du Quesnoy (59530)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31 décembre 2024

M. Fabien PETIT



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and several smaller, more intricate loops below.

Directeur

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EHPAD Résidence du Pays de Mormal de Landrecies (59550)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31 décembre 2024

M. Fabien PETIT



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top, followed by several smaller, overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Directeur

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EHPAD Florence Nightingale de Solesmes (59730)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 31 décembre 2024

M. Fabien PETIT



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and several smaller loops below.

Directeur

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Groupe Hospitalier Loos Haubourdin

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 13/01/2025

Signature et cachet de l'établissement


M<sup>me</sup> Séverine LABOUE  
Directrice du GHLH

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Maubeuge

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 21/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

M. Cyril LENNE  
Directeur Général



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Jeumont

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 21/01/2025  
Signature et cachet de l'établissement

  
M. Cyril LENNE  
Directeur Général

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Felleries Liessies

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 21/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



**M. Cyril LENNE**  
Directeur Général

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de PÉRONNE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

06 JAN. 2025

Le.....

Signature et cachet de l'établissement



P/le Directeur  
La Directrice déléguée  
du Centre Hospitalier de Péronne

**Sabrina STRAMANDINO**

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 8 janvier 2025

Christian BURGI,  
Directeur



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Roubaix.

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 03 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

**Le Directeur**  
du Centre Hospitalier de Roubaix  
Maxime MORIN



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : GROUPE HOSPITALIER SECLIN CARVIN

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

Maxime MEUNIER  
Responsable des achats et de la logistique



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... **Centre Hospitalier de Soissons** .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... **31/12/2024** .....

Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur,



  
Éric LAGARDERE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Sonein

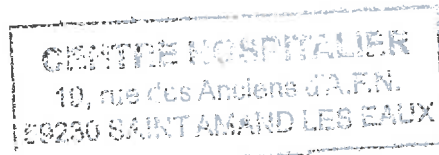
L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 25/03/2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM



Nom de l'établissement : .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 2 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Le directeur

M. THUNEDELLE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Saint-Quentin

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 09/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



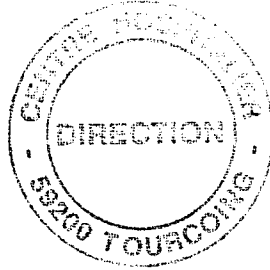
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *Centre hospitalier de Tourcoing* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le..... *14/01/2025* .....

Signature et cachet de l'établissement



*[Handwritten signature]*

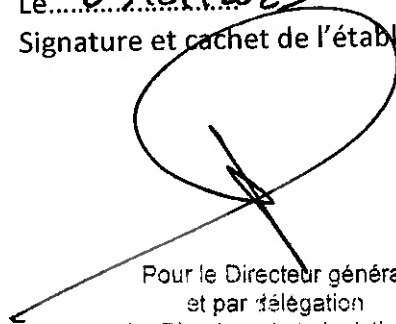
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Centre Hospitalier de Valenciennes

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le..... 03/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



Pour le Directeur général  
et par délégation  
Le Directeur de la logistique  
Fabrice DECOURCELLES

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....

CHI WASQUEHAL

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...02/01/2025.....

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Wattrelos

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 10/01/2025  
Signature et cachet de l'établissement



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'K' followed by a horizontal line.

ERIC KRZYKALA  
Directeur




## **Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM**

Nom de l'établissement : Hôpital maritime Vancauwenberghe de Zuydcoote

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 07/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CHU Amiens - Picardie

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....

Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur Général,



*Didier Renaut*

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier Intercommunal de Montdidier Roy

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 29/01/25

Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur Général,

Le Directeur Délégué  
du CHIM B

Philippe SARRIS



*Didier Renault*

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre Hospitalier de Doullens

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

La Directrice Déléguée  
du CH de DOULLENS

Lucille ELOY

Le 22/01/25

Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur Général,



*Didier Renault*


## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ...CHU de Lille.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....**14 JAN. 2025**  
Signature et cachet de l'établissement



  
Pour le Directeur Général  
La Directrice Générale Adjointe  
**Angélique BIZOUX-COFFIGNIER**

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : CRRF Jacques Ficheux

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 07 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



**CENTRE DE RÉÉDUCATION  
ET RÉADAPTATION FONCTIONNELLE**

Jacques FICHEUX

**02410 SAINT-GOBAIN**

Tél. 03 23 38 78 00

Fax : 03 23 52 82 55

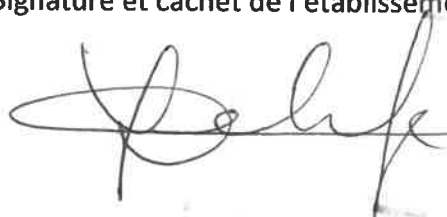
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... RESIDENCE AIGUE MARINE .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....

Signature et cachet de l'établissement





## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EHPAD Le Château - 60690 ANTILLY

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...6.10.1.2025

Signature et cachet de l'établissement

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

### EHPAD BELLIFONTAINE

Résidence Bellifontaine  
9, rue de Noyon  
60310 Beaulieu-les-Fontaines  
Tél. : 03 44 43 40 21  
Fax : 03 44 43 45 81

Nom de l'établissement : .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : **EHPAD Montmorency, place du Jeu de Paume, 60120 BRETEUIL.**

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

MAISON DE RETRAITE  
Place du Jeu de Paume  
60120 BRETEUIL  
Tél. : 03 44 07 00 55  
Fax : 03 44 80 35 31

*Jenny Wattelier*

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

### EHPAD BELLIFONTAINE

Résidence Bellifontaine  
9, rue de Noyon  
60310 Beaulieu-les-Fontaines  
Tél. : 03 44 43 40 21  
Fax : 03 44 43 45 81

Nom de l'établissement : .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....

Signature et cachet de l'établissement

**Résidence de BIZY**  
272, rue Isidore de Pomroy  
60400 CUTS  
600 101 356



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Résidence les fleurs de la Lys – EHPAD de Comines – 72, rue de Quesnoy CS 40079 – 59559 COMINES CEDEX

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 8 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

 Le Directeur,  
Franck MASURELLE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *EHPAD Dronsart* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *02/01/2025*

Signature et cachet de l'établissement



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

### EHPAD Frédéric Vieville

3 rue de la Place  
02270 CHEVRESIS-MONCEAU  
Tél : 03 23 80 84 56  
Fax : 03 23 80 65 60

Nom de l'établissement : .....  
maisonderetraite.chevresis@wanadoo.fr

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...07/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

**Le Directeur**



Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS  
GRAM

Nom de l'établissement :

CHAD La Baronnie du Val de Lys d'Heversberg

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS  
GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15/02/2025

Signature et cachet de l'établissement

Page 1 sur 1



Le Directeur

D. DESCHILDRE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : HOPITAL Local - EHPAD le Beauport  
GOULO NANTHEUIL le haultain

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 8/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

P. RIO PASCAL



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : MAISON DE SANTE ET DE CURE MEDICALE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 14 Janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



Pour le directeur  
et par délégation  
La directrice de site (ff)  
Myriène DELALIEU

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EHPAD Le Clos du Moulin 101 Chemin des Loups BOESCHÈPE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06 Janvier 2025.

Signature et cachet de l'établissement

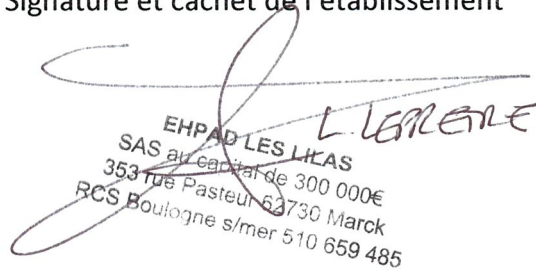
Pour le Directeur  
et par délégation  
S. ROUSSEL  
E.H.P.A.D Le Clos du Moulin  
Accueil  
101 Chemin des Loups  
59299 BOESCHÈPE  
SIRET 200 019 966 00031

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... SAS EHPAD LES LILAS .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le..... 14/01/2025 .....  
Signature et cachet de l'établissement

  
EHPAD LES LILAS  
SAS au capital de 300 000€  
353 rue Pasteur 63730 Marck  
RCS Boulogne s/mer 510 659 485

Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS  
GRAM

Nom de l'établissement :

EHPAD Residence les Myosotis de Ste. Helene

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS  
GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15/02/2025

Signature et cachet de l'établissement

Page 1 sur 1



Le Directeur

D. DESCHILDRE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... EHPAD Les Remparts .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 09/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

**EHPAD « LES REMPARTS »**  
14 rue de la Gare  
62190 LILLERS  
Tél. : 03.21.54.62.62



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... EHPAD Liancourt ..... (Résidence Les Belles Eaux)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 23/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

Résidence les Belles Eaux  
EHPAD Public  
Pour le Directeur et par délégation  
Nicolas FOUQUY  
Adjoint au Directeur  
1, rue Marcel Cachin  
60140 LIANCOURT

## **Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM**

**Nom de l'établissement : EHPAD Louise Michel, 2 place Descartes, 60230 CHAMBLY**

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



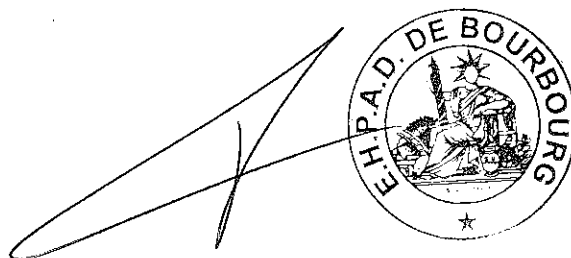
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... EHPAD O. VARLET 59630 BOURBOURG

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 02/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "E.H.P.A.D. DE BOURBOURG" around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff, with a star above. A small star is also visible at the bottom center of the stamp.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

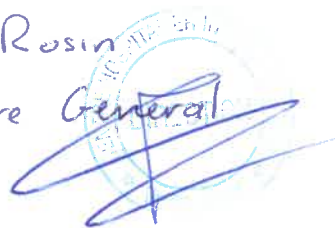
Nom de l'établissement : ..... *EHPAD Les Provinces du Nord* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *10/01/25*.

Signature et cachet de l'établissement

*Nathieu Rosin*  
*Secrétaire Général*



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....*La Residence Paul Gordenier*.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....*12/01/25*.....

Signature et cachet de l'établissement

*Nathieu Rosin*

*Secrétaire Général*



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ...Ehpad Residence Armoul.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le...06/01/25

Signature et cachet de l'établissement



<b>EHPAD</b>	<b>RES</b>
<b>RESIDENCE</b>	<b>OUL</b>
65, rue M.	
62610	<b>RES</b>
Tél. : 03	2 33
Fax : 03 21 30	24 46


## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Résidence Cloostermoulen - STEENVOORDE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 11 avril 2025

Signature et cachet de l'établissement



**RESIDENCE CLOOSTERMEULEN**  
EHPAD PUBLIC  
1 Rue Jean de la Fontaine  
59114 STEENVOORDE  
Tél. : 03.28.40.80.00  
Fax : 03.28.43.84.90

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... EHPAD Résidence de la Vallée CHARLY SUR MARNE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 3 juillet 2025

Signature et cachet de l'établissement



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the circular stamp.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Résidence Fleur de Lin .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15 Janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement




## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

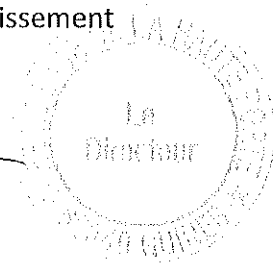
Nom de l'établissement : ...*Residence de la Haute Pointe - EKPAD - GUINEE*...

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le.....

Signature et cachet de l'établissement

  
St. Delabre




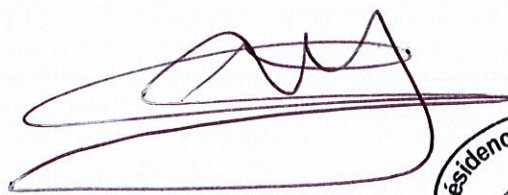
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... LA RESIDENCE LES DEUX CHATEAUX .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 22/01/2025

Signature et cachet de l'établissement



Résidence des deux Châteaux  
1 rue du Parc  
60350 ATTICHY

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *EHPAD résidence Les 4 Saisons* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le *11 Avril 2025*  
Signature et cachet de l'établissement

*par Délégation*  
**E.S.M.S.**  
E.H.P.A.D. LES 4 SAISONS  
145 rue d'Aire  
B.P. 40 - SAINT-VENANT  
Tél. 03 72 61 62 62 - Fax: 03 21 61 12 46

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... Résidence des Fontaines - EHPAD FOYER DE VIE  
62510 ARQUES

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 14/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

A circular stamp is partially visible, with the text "EHPAD FOYER DE VIE" and "62510 ARQUES" around the perimeter. A handwritten signature, "Lallos", is written across the center of the stamp.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EHPAD LES TILLEULS à NEUILLY ST FRONT

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 3 janvier 2025  
Signature et cachet de l'établissement

**Catherine CHARLES-ALFRED**  
*Directrice par délégation*  
Résidence Les Tilleuls  
NEUILLY-SAINT-FRONT



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

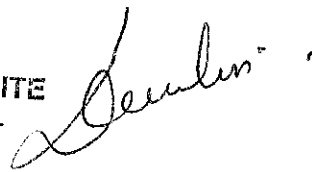
Nom de l'établissement : EHPAD Saint Corneil - 60410 VERBERIE

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 6/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

MAISON DE RETRAITE  
EHPAD SAINT CORNEIL  
10, rue Saint Nicolas  
60410 VERBERIE



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... *EPCI Les Passerelles La Source* .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le ..... *22/01/2025* .....

Signature et cachet de l'établissement

**E.S.M.S.**  
E.P.C LES PASSERELLES LA SOURCE  
206 rue de Guarbecque,  
B.P 40 - SAINT VENANT  
Tél. 03 72 61 62 62 - Fax: 03 91 82 62 34

*[Signature]*  
Le Directeur  
**S. BRICHET**

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EPSMD de l'Aisne

.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 22 janvier 2025.....

Signature et cachet de l'établissement



Le Directeur  
L. BARRET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "L. BARRET", written over the printed name.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Centre hospitalier interdépartemental - EPSM de l'Oise

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 6 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Madame le directeur,



  
Sabine ALISSE

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EPSM-IDAC CAMIERS

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

Le Directeur,

Bruno DELATTRE



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : EPSM DE LA SOMME

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 27 Janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



V. GAIWARD

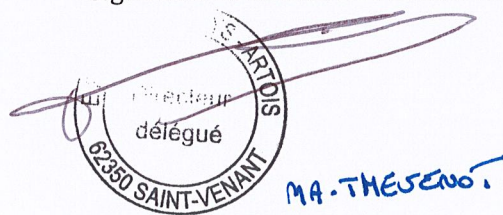
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ...EPSM VAL DE LYS-ARTOIS à SAINT-VENANT...

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06/01/2025

Signature et cachet de l'établissement




## **Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM**

Nom de l'établissement : **EPSMS Age Bleu, EHPAD de Mouy et Bresles, 85bis rue du Général Leclerc, 60250 MOUY.**

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



**E.P.S.M.S L'AGE BLEU**  
E.H.P.A.D de Mouy et Bresles  
Siège : 85 bis, rue du Général Leclerc  
60250 MOUY  
Tél : 03 10 45 07 40

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : FONDATION HALLEUR.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 15/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

*Jenny WATTELIER*



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... GCS Blanchisserie Inter-hospitalière.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Madame Hennion  
  
Administrateur du  
GCS BIH

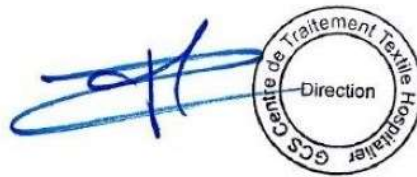
## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : GCS Centre de Traitement Textile Hospitalier

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement  
Thierry DESENZANI

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Thierry Desenzani', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'GCS Centre de Traitement Textile Hospitalier' around the perimeter and 'Direction' in the center.

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : .....GCS Cuisine Inter-hospitalière de la Côte d'Opale.....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 06 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

Mme Genest



Administrateur du  
GCS CICO

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : GCS de Moyens de l'Oise

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

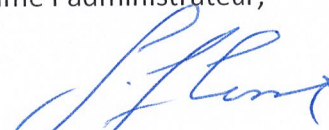
Le 6 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement



Madame l'administrateur,

Sabine ALISSE



## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... G.C.S.T. du Clermontois .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 6 janvier 2025

Signature et cachet de l'établissement

L'Administrateur du G.C.S.T.C.



*[Handwritten signature]*

S. CERESOLG. BONNEFOND

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le 02/01/2025

Signature et cachet de l'établissement

Pour le Directeur, Pascal RIO  
par délégation.

Laura Lamyrne, Directrice des Finances




## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : G.H.T. Psychiatrie Nord Pas de Calais  
(EPSM-LM, EPSM FL, EPSM-AL et EPSM VLA)

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 02/01/25

Signature et cachet de l'établissement

  
Pour le Directeur de l'E.P.S.M Lille-Métropole, établissement support  
du G.H.T Psychiatrie Nord Pas-de-Calais  
Et par délégation  
La Directrice de la Fonction Achats et des Services Economiques  
Harmonie ACQUAVIVA - ZIRGER

## Annexe à l'avenant 3 de la Convention constitutive du GCS GRAM

Nom de l'établissement : ..... HÔPITAUX PUBLICS DE L'ARTOIS .....

L'établissement mentionné ci-dessus accepte l'avenant 3 à la convention constitutive du GCS GRAM comme validé lors de l'assemblée générale du 17 Décembre 2024.

Le... 07/01/2025 .....

Signature et cachet de l'établissement

**Bruno DONIUS**  
Directeur Général  
des Hôpitaux Publics de l'Artois